

## TARIFS DEMI-PENSIONNAIRES ET EXTERNES ANNEE CIVILE 2024

### Tarif demi-pensionnaires

**Forfait 4 jours :** **Tarif annuel** **497,00 €**

Facturé sous forme de trois échéances comme suit :

1 <sup>er</sup> trimestre :	janvier à mars	143,02 €
2 <sup>ème</sup> trimestre :	avril à juillet	157,32 €
3 <sup>ème</sup> trimestre :	septembre à décembre	196,65 €

**Forfait 3 jours :** **Tarif annuel** **408,00 €**

Facturé sous forme de trois échéances comme suit :

1 <sup>er</sup> trimestre :	janvier à mars	114,24 €
2 <sup>ème</sup> trimestre :	avril à juillet	130,56 €
3 <sup>ème</sup> trimestre :	septembre à décembre	163,20 €

### Tarif repas élèves externes ou repas supplémentaire d'un demi pensionnaire 3

**4,50 €**

L'inscription au repas au ticket est obligatoire le matin avant 8h30 et le ticket doit être remis le jour même

La vente des tickets a lieu pendant les pauses récréatives du matin auprès du service gestion/intendance.

Merci de privilégier les règlements par chèque à l'ordre du COLLEGE DE LA LIONCHERE et l'achat au carnet de 10 tickets soit **45€**.

Les ventes de tickets seront closes une semaine avant les vacances scolaires, merci d'anticiper vos achats dans la mesure du possible.

Le règlement du Service de Restauration se trouve dans le carnet de correspondance.

Les familles rencontrant des difficultés financières peuvent s'adresser au service gestion/intendance.

Tarifs votés par le département de la Haute Loire applicables au 01/01/2024

